

# Convocation à l'assemblée générale 2024 de L'Association des Radioamateurs de la Corrèze - REF-19

L'assemblée générale 2024 de l'association des radioamateurs de la Corrèze - REF-19 est  
convoquée le dimanche 14 janvier 2024 à 09h30 au siège social,  
F6KLO, rue Edmond Auzel, 19100 BRIVE LA GAILLARDE

## ORDRE DU JOUR

Rapport moral et d'activité (F6ETI), vote du rapport moral et d'activité  
Rapport financier (F1ULK), vote du rapport financier  
Montant de la cotisation  
Les mots de F5KTU et de l'ADRASEC19  
Questions diverses qui auront été soumises au préalable (voir bulletin réponse joint)  
Élection des candidats au conseil d'administration 2024  
Élection du bureau 2024

***Le repas amical qui suivra sera pris sur place à partir de 12h30, pour lequel il faudra impérativement réserver avant le 10 janvier***

## **Élection des candidats au conseil d'administration de l'Association des Radioamateurs de la Corrèze - REF-19 :**

Qui peut voter ? Tous les adhérents à l'association des radioamateurs de la Corrèze - REF-19 à jour de cotisation à la date de l'A.G.

Comment voter ?

1. Le jour de l'A.G. Le secrétaire enregistrera votre vote sur place après les vérifications d'usage. Le bulletin de vote sera mis dans une enveloppe qui sera insérée dans l'urne.
2. Par correspondance, pour le 13 janvier 2024 au plus tard (attention aux délais d'acheminement).
  - Mettez le bulletin que vous trouverez ci-joint (à l'exclusion de tout autre) dans une enveloppe blanche sans marque distinctive,
  - Cachetez-la,
  - Mettez cette enveloppe **À L'EXCLUSION DE TOUT AUTRE DOCUMENT** dans une autre enveloppe que vous adresserez au président :

F6ETI, Philippe MARTIN  
10, impasse Marie-Rose Guillot  
19240 VARETZ

Inscrivez au dos de cette enveloppe votre nom, indicatif (s'il y a lieu) et signature.

Pour être valable, le bulletin devra comporter **3 noms au minimum et 6 au maximum**. Aucun nom ni mention ne devra être ajouté **sous peine de nullité**.

## **Utilisation d'un pouvoir :**

L'utilisation d'un pouvoir n'est pas autorisée pour l'élection du C.A. de l'Association des Radioamateurs de la Corrèze - REF-19.

Celui-ci sert uniquement aux délibérations de l'A.G. : rapport moral, rapport financier et questions diverses soumises au vote.

Si vous ne pouvez vous déplacer le jour de l'A.G., **votez par correspondance**.

Avant de confier votre pouvoir à un représentant à l'A.G., **prenez contact avec lui**.

Chaque membre ne peut en effet avoir que **trois pouvoirs au maximum**.

**« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. »** (Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, titre 1<sup>er</sup>, article 1).

**RÉSERVATION REPAS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JANVIER 2024 à F6KLO**

À retourner pour le 10 janvier 2024 dernier délai à:

**F1ULK, Richard LANDRAUD - La Brande - 19500 JUGEALS NAZARETH**

NOM: ..... INDICATIF: .....

Nombre de participants : x 25 € = € -----

Ci-joint un chèque, à l'ordre du REF19, de: TOTAL = €  
Toute réservation non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte.

**Pensez à emporter vos lots pour la traditionnelle souscription !**

Si vous avez des lots, apportez les le jour de l'AG. J'apporterai des lots pour la souscription : OUI - NON  
-----

**BOITE À IDÉES – QUESTIONS DIVERSES**

Notez ici vos suggestions, propositions, projets pour l'année 2024, vos préoccupations, ou questions à soumettre à l'Assemblée Générale.



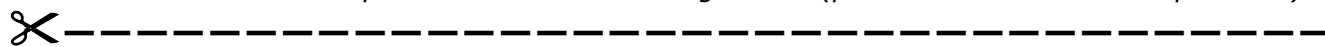
**POUVOIR POUR LES DÉCISIONS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Je soussigné, NOM : ..... REF : ..... INDICATIF : .....  
Demeurant : ..... déclare être à jour de ma cotisation à l'Association des Radioamateurs de la Corrèze - REF-19, et donner pouvoir à M.: ..... d'agir en mon nom pour voter et prendre la parole au cours de l'Assemblée Générale de l'Association des Radioamateurs de la Corrèze - REF19 le 14 janvier 2024.

Fait à ..... le .....

Signature (1)

(1) Faire précéder la signature de la mention "Bon pour pouvoir"  
Ce pouvoir n'est valable que pour les votes en assemblée générale (rapport moral et financier, décisions diverses entraînant des votes).  
Pouvoir à confier à votre représentant à l'assemblée générale (prenez contact avec lui auparavant)



**A.G. REF-19 2024**

**BULLETIN DE VOTE POUR L'ÉLECTION DES CANDIDATS AU CA**

**Il y a sept candidats**

F1GLJ, Gérard NOIZAT	F4VVT, Antonio ANSANELLI
F1MCO, Laurent BERGOUGNOUX	F5GLB, Bernard ALBOUY
F1ULK, Richard LANDRAUD	F6ETI, Philippe MARTIN
F4EKZ, Denis ROUME	

Laissez au moins trois noms et au plus sept noms (la liste comporte sept noms). Ne rajoutez personne.  
(Voir mode d'emploi sur la convocation à l'assemblée générale.)